



**7^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mardi le 9 septembre 2025,
Centre Trois-Saisons
1390 rue Buffon (salle polyvalente)
En mode hybride (présentiel et virtuel)**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Réjean Martel	Président
M. Maxime Le Pluart	Vice-président
M ^{me} Aline Dumont	Secrétaire
M. Patrick Auclair	Trésorier
M. Patrick L'Heureux	Administrateur
M. Sébastien Deveault	Administrateur
M. Jean-François Perreault	Administrateur
M ^{me} Angélique Fortin	Administratrice

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. Louis Martin	Conseiller municipal, District Cap-Rouge — Laurentien
M. David Weiser	Conseiller municipal, District du Plateau
M. Maxime Thibeault	Conseiller en consultations publiques
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M ^{me} Eliana Vivero	Conseillère en urbanisme, Ville de Québec
M ^{me} Marie-Joëlle Gosselin	Ing. Travaux publics, Ville de Québec

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M. Constant Pilote	Administrateur
--------------------	----------------

11 citoyenne.s sont présent.e.s en salle

3 citoyenne.s sont présent.e.s en ligne

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19h et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

Projet d'ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3.	Assemblée publique de consultation :	19 h 05
	Autorisation d'un projet résidentiel derrière le 7500, boul. Wilfrid-Hamel	
4.	Présentation des travaux de réaménagement du sentier Étincelle-Bufferon	19 h 35
5.	Dossier des capteurs de particule fine (secteur Primevères)	19 h 50
6.	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 10 juin 2025	20 h 05
7.	Affaires découlant du procès-verbal	20 h 06
	○	
8.	Période d'information des conseillers municipaux	20 h 10
9.	Période de questions et commentaires du public	20 h 25
10.	Trésorerie	20 h 40
	• Paiement des frais de secrétariat • Autorisation des dépenses	
11.	Dossiers en cours	21 h 00
	• Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025-2028 • Projet de biodiversité • Table de concertation vélo • Table de concertation sur le transport en commun • Rue Abbé-Pierre	
12.	Correspondance	21 h 15
13.	Divers	21 h 20
	• Résolution concernant les conseils de quartier	
14.	Levée de l'assemblée	21 h 30

RÉSOLUTION CQA-25-CA-44

Sur proposition de M^{me} Aline Dumont, appuyée par M. Patrick L'Heureux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION : AUTORISATION D'UN PROJET RÉSIDENTIEL DERRIÈRE LE 7500, BOULEVARD WILFRID-HAMEL

M. Maxime Thibeault explique le processus de consultation publique. Il introduit M^{me} Eliana Vivero, conseillère en urbanisme, qui est ici pour présenter le projet de modification à la zone 36405Mb. Elle débute par le contexte de planification urbaine, dans lequel la Ville souhaite pallier à la pénurie de logements (0,8% Ville de Québec ; 0,6% Sainte-Foy).

Le propriétaire de deux terrains vacants situés derrière le 7500 boulevard Wilfrid-Hamel, soit au nord du Centre communautaire Champigny, envisage de construire un projet résidentiel comprenant huit logements. Ces deux lots, qui seraient fusionnés, sont les derniers lots vacants de la zone comportant déjà plusieurs habitations et commerces, sur une artère que la Ville considère en requalification.

À l'aide d'un support visuel, M^{me} Eliana Vivero explique ensuite les principales modifications réglementaires.

Pour permettre la réalisation du projet, il est proposé d'augmenter le nombre maximal de logements par bâtiment isolé de six à huit pour l'ensemble de la zone. Hormis cette modification, le futur bâtiment respecterait toutes les autres exigences réglementaires de la zone. La Ville considère que l'augmentation du nombre de logements maximal favorisera une densification douce sur un secteur à proximité de l'une des artères principales du quartier.

Ce projet n'est pas susceptible d'approbation réglementaire, puisque la variation du nombre de logements n'excède pas le tiers de la valeur initiale de la norme.

Une période de questions et commentaires s'ensuit.

Un citoyen s'interroge sur la mention d'«artère en requalification». M^{me} Eliana Vivero répond que le boulevard Wilfrid-Hamel compte bon nombre de lots vacants et plusieurs projets seront développés dans les prochaines années.

Un citoyen, qui possède également un lot qu'il veut développer dans cette zone, se demande s'il pourra lui aussi bâtir un huit logements. M^{me} Eliana Vivero répond que oui, puisque la norme du nombre de logements s'applique à toute la zone ; toutefois, les autres normes (par exemple, la hauteur) demeurent les mêmes.

Un citoyen s'interroge à savoir si les îlots de chaleur et la végétation ont été pris en compte pour ce projet. M^{me} Eliana Vivero répond que les normes de la Ville à ce sujet ont récemment été modifiées pour prendre en compte ces facteurs et augmenter le pourcentage d'aire verte.

M. Réjean Martel demande des précisions sur le nombre de cases de stationnements. M^{me} Eliana Vivero répond que les promoteurs installeront le maximum de deux cases par logement.

M. Patrick Auclair demande des précisions sur les marges des terrains. M^{me} Eliana Vivero répond que tout est conforme pour les deux lots unifiés.

M. Patrick L'Heureux fait part de ses inquiétudes par rapport à la voie ferrée située juste derrière et du bruit qui survient lorsque le train passe. Un représentant du projet explique qu'ils ont demandé à une firme professionnelle de faire des tests à ce sujet et les résultats démontraient que le nombre de décibels était inférieur aux normes maximales légales.

M. Jean-François Perreault mentionne qu'il a hâte que la Ville amène autre chose que seulement des projets résidentiels pour la requalification du boulevard Wilfrid-Hamel, par exemple, en ce qui a trait l'amélioration du transport et des déplacements.

Un citoyen mentionne qu'il y a actuellement des problèmes de débordement d'eau d'un ruisseau situé dans cette zone. M. Maxime Thibeault recommande au citoyen d'appeler au 311 pour laisser une trace de cette situation afin que la Ville puisse intervenir.

Un citoyen demande au promoteur et à la Ville de prendre en compte la question du bruit et de la qualité de l'air par rapport aux trains de la voie ferrée et suggère la plantation d'arbres résineux.

M. Réjean Martel souligne que le Conseil de quartier a fait des pressions et des recommandations auprès de la Ville pour que des zones tampons boisées soient conservées le plus possible, en vue de l'implantation prochaine du parc industriel.

M. Maxime Thibeault fait un tour de table auprès des membres du Conseil.

RÉSOLUTION CQA-25-CA-45

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M. Jean-François Perreault, il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport approuve le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 36405Mb, R.C.A.3V.Q. 396.

Adoptée à l'unanimité

MM. Réjean Martel et Sébastien Deveau recommandent que le boulevard Wilfrid-Hamel soit réaménagé en boulevard convivial.

4. PRÉSENTATION DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU SENTIER ÉTINCELLE-BUFFON

M. Maxime Thibeault explique que des travaux ont été effectués ces derniers mois afin de réaménager le sentier L'Étincelle-Bufferon pour en permettre son déneigement. M^{me} Marie-Joëlle Gosselin, ingénieure à la Ville, ajoute qu'un des gros arbres a dû être enlevé, mais des haies de physocarpes et une clôture seront posées, en plus d'espaces gazonnés de part et d'autre du passage pavé de 2,2 m qui sera installé.

Le tout sera exécuté en séquence et devrait se terminer cet automne.

5. DOSSIER DES CAPTEURS DE PARTICULE FINE (SECTEUR PRIMEVÈRES)

M. Guillaume Simard, professeur-chercheur qui a travaillé au projet Limoil'air, est présent ce soir pour présenter le projet Primev'air, en lien avec la qualité de l'air. Il débute avec les conséquences de la mauvaise qualité de l'air sur la santé et les décès prématurés. Il poursuit avec la taille des particules fines (plus petites qu'un diamètre de cheveu) et leurs principaux émetteurs (combustion de bois, avions, etc.). L'OMS a d'ailleurs resserré les normes maximales recommandées depuis 2021. La station Primevères du gouvernement provincial capte régulièrement des quantités de particules fines supérieures à cette norme.

M. Guillaume Simard poursuit ensuite avec ce qu'est la science citoyenne, en donnant l'exemple des capteurs de particules fines installées chez des citoyens volontaires. Il présente également l'un de ces capteurs qui échantillonne l'air et qui permet, avec ces données, de générer une carte de l'état de l'air en temps réel.

Le projet consisterait à recruter des citoyen.ne.s engagé.e.s pour héberger les stations afin de cumuler les données pour une période de deux ans. Le projet vise également à sensibiliser la population et les élèves des écoles.

Il donne l'exemple de la collaboration entre son organisation et le Conseil de quartier de Vanier, qui a bénéficié du budget d'initiative des Conseils de quartier.

M^{me} Angélique Fortin s'interroge sur la question de la topographie et des vents, en ce sens où l'on sait que le secteur Champigny est en forme de cuvette ; les particules fines sont-elles élevées ici parce qu'elles sont principalement créées dans le secteur ou bien sont-elles accumulées dans le secteur ? M. Guillaume Simard répond que les capteurs pourraient donner une indication des vents, notamment s'ils sont placés dans plusieurs sites du secteur.

M. Maxime LePluart demande des précisions sur le rôle de M. Simard dans le projet. M. Guillaume Simard mentionne qu'il va installer les capteurs chez les gens et qu'il a diminué sa charge de professeur de cégep afin de s'engager dans ce projet (rémunéré au salaire minimum).

M. Réjean Martel sonde les membres du Conseil pour obtenir leur avis. M. Jean-François Perreault mentionne son intérêt à s'engager dans ce projet. Les membres se montrent également favorables.

RÉSOLUTION CQA-25-CA-46

Sur proposition de M. Maxime Le Pluart, appuyée par M. Patrick Auclair, il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport dépose une demande de projet d'initiative auprès de la Ville pour le projet d'installation de capteurs de particules fines Primev'air.

Adoptée à l'unanimité

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 10 JUIN 2025

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION CQA-25-CA-47

Sur proposition de M. Patrick L'Heureux, appuyée par M^{me} Angélique Fortin, il est résolu d'adopter le procès-verbal de juin tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

M. David Weiser a entamé des négociations avec la mairie de l'Ancienne-Lorette, afin de permettre l'accès aux résidents de Québec à la bibliothèque de l'Ancienne-Lorette. La municipalité voisine s'est montrée intéressée. Il s'agit maintenant de poursuivre les discussions pour déterminer comment en permettre l'accès, puisque les deux systèmes de gestion des bibliothèques sont différents.

8. PÉRIODE D'INFORMATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. Louis Martin fait part de quelques points d'information :

- Il y aura un nouveau projet de l'OMHQ devant l'immeuble de l'OMHQ sur Wilfrid-Hamel.
- Les démarches (appels d'offres) ont débuté pour le projet aéroportuaire (site d'observation des avions).
- Neuf seuils de ralentissement seront installés sur la rue Champigny-Est.
- Il a partagé au Conseil le guide des bonnes pratiques de chauffage au bois, suite à la présentation du printemps dernier. Un guide papier et des capsules en ligne seront bientôt disponibles.
- Il a également partagé le nouveau [programme de subvention de pompes](#) pour les gens qui ont déjà subi une inondation.
- La Ville a travaillé avec Google pour optimiser la circulation et les problématiques de synchronisation de feux; l'intersection Notre-Dame et Chauveau a été retravaillée suite à ce travail d'analyse.
- Le service d'ingénierie commence à réfléchir à la possibilité de refaire les aqueducs dans le secteur Notre-Dame, suite aux nombreux bris et considérant les aménagements prévus plus au sud (parc industriel).

9. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CITOYEN.NE.S

Un citoyen de la rue André-Gide vient parler de la zone de non-stationnement (de 100 mètres) qu'il souhaiterait voir étendue. Des gens viennent stationner leur voiture durant de longues périodes et compliquent la circulation, à la fois pour les automobiles, les déneigeurs et les piétons (incluant les enfants qui reviennent de l'école). Sa demande vise à permettre une meilleure circulation dans cette zone qui est l'entrée du quartier.

Il a déjà fait une demande au service 311, qui lui avait recommandé de faire une pétition et il demande cette fois l'appui du Conseil de quartier.

M. Louis Martin échange ses coordonnées avec le citoyen.

RÉSOLUTION CQA-25-CA-48

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M. Patrick Auclair, il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport demande à la Ville d'appuyer la demande citoyenne d'étendre la zone de non-stationnement sur la rue André-Gide (entre la route de l'Aéroport et la rue Blaise-Cendrars) et la rue Blaise-Cendrars.

Adoptée à l'unanimité

Les détails de la demande citoyenne sont en annexe du procès-verbal.

Un citoyen du quartier Primevères a fait une demande à la Ville pour l'installation d'une traverse piétonne à l'intersection de la rue Annette-Leclerc et du boulevard Auclair, étant donné l'accroissement des déplacements dans ce secteur. M. Louis Martin a également fait des démarches en ce sens et la réponse de la Ville démontre une ouverture à analyser de nouveau ce qu'il serait possible d'ajuster à cet endroit.

RÉSOLUTION CQA-25-CA-49

Sur proposition de M. Patrick L'Heureux, appuyée par M^{me} Angélique Fortin, il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport demande à la Ville de réévaluer l'intersection de la rue Annette-Leclerc et du boulevard Auclair afin de mieux la sécuriser.

Adoptée à l'unanimité

10. TRÉSORERIE

M. Patrick Auclair mentionne que le solde du compte est de 4 354,24\$.

M. Maxime Deveault remet au trésorier le chèque du manque à gagner des années précédentes.

Païement des frais de secrétariat

RÉSOLUTION CQA-25-CA-50

Sur proposition de M^{me} Aline Dumont, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu de verser 125\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance du Conseil de l'Aéroport.

Adoptée à l'unanimité

11. DOSSIERS EN COURS

11.1 Programme de mobilisation à la Stratégie de sécurité routière 2025-2029

Il n'y a pas de nouveau dans ce dossier.

11.2 Projet de biodiversité

M. Sébastien Deveault revient sur le projet de biodiversité en partenariat avec le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge et partage la résolution suivante :

RÉSOLUTION CQA-25-CA-51

Considérant que le Conseil de quartier de l'Aéroport (ci-après appelé le «Conseil de quartier») s'est vu accordé par la Ville de Québec, en mai 2025, une somme de 4 000 \$ dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation pour les conseils de quartier/ Initiatives en faveur de la biodiversité;

Considérant que le Conseil de quartier s'est adjoint la collaboration du Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (ci-après appelé «CBRCR») en tant que partenaire pour préparer la demande de projet et, par la suite, réaliser le projet «Biodiversité dans le quartier Champigny» (ci-après appelé le «projet»);

Considérant que plusieurs étapes sont à compléter en vue de l'amorce du projet au cours de l'automne 2025 et sa continuation en 2026 et qu'il est requis que le CBRCR soit le responsable de la réalisation du projet en tant que mandataire du Conseil de quartier;

Considérant que le Conseil de quartier entend également s'impliquer activement au projet, entre autres en mobilisant la population du quartier à participer aux différentes activités dans le cadre de la réalisation du projet;

Sur proposition de M. Jean-François Perreault, appuyée par M. Patrick L'Heureux, il est résolu ce qui suit :

1. Le Conseil de quartier nomme le CBRCR comme son mandataire aux fins de le représenter auprès de la Ville de Québec concernant toutes les étapes, discussions et autorisations à recevoir des autorités municipales pour la réalisation du projet, et d'en faire rapport périodiquement au représentant du Conseil de quartier;
2. Le président est autorisé à signer une entente de services avec le CBRCR prévoyant les principales modalités de réalisation du projet par le CBRCR, y compris les conditions de paiement au CBRCR des honoraires facturés par ce dernier, pour un maximum de 4 000\$ tels que prévus à la proposition détaillée du 31 mars 2025 du CBRCR.

Adoptée à l'unanimité

M. Sébastien Deveault ajoute que le 4 octobre, il y aura une journée d'animation et d'interprétation sur le problème de la renouée japonaise au centre communautaire Champigny.

11.3 Table de concertation vélo

Il n'y a pas de nouveau dans ce dossier.

11.4 Table de concertation sur le transport en commun

Il n'y a pas de nouveau dans ce dossier.

11.5 Rue Abbé-Pierre

Suite à des échanges entre les membres du Conseil et le conseiller M. Louis Martin concernant le changement de nom de la rue Abbé-Pierre, conséquemment à des témoignages d'abus, M. Réjean Martel a préparé une proposition de résolution.

RÉSOLUTION CQA-25-CA-52

Lors de la création du quartier Jouvence au début des années 1960, le responsable du projet souhaitait honorer le fondateur d'Emmaüs, soit Henri Grouès, mieux connu sous le nom de l'abbé Pierre. Ainsi l'une des rues du secteur porte son nom.

Depuis juillet 2024, des témoignages accablants se multiplient concernant l'abbé Pierre. Il aurait commis entre 1950 et 2000 des agressions sexuelles sur des dizaines de femmes, dont plusieurs étaient mineures au moment des faits.

Considérant que la Fondation Abbé-Pierre a décidé de changer de nom ;

Considérant que la Ville de Terrebonne a décidé de débaptiser la rue l'Abbé-Pierre ; (24 novembre 2024)

Considérant que plusieurs villes françaises ont fait la même démarche (Lyon, Nîmes, Grande-Synthe, Saint-Étienne, Besançon, Talant, Nantes,).

En conséquence, il est proposé par M. Réjean Martel, appuyé par M. Sébastien Deveault, que le Conseil de quartier de l'Aéroport souhaite connaître la position de la Ville de Québec dans ce dossier.

12. CORRESPONDANCE

Il n'y a pas d'intervention.

13. DIVERS

13.1 Résolution concernant les conseils de quartier

M. Réjean Martel a reçu un courriel d'un ancien représentant qui souhaiterait revoir le fonctionnement des conseils de quartier. Les membres en discuteront plus en détail en octobre.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 40.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Aline Dumont et M. Réjean Martel.

Réjean Martel, président

Aline Dumont, secrétaire